

Document d'objectifs Natura 2000 **Station d'*Anchusa crispa* de Cannella (SPN 604)**

Objet : Compte-rendu de la première réunion du comité de pilotage

Date : le 26 novembre 2001

Lieu : Mairie de Sari Solenzara

Ordre du jour :

- ✓ Point sur la mise en œuvre du réseau Natura 2000 en Corse
- ✓ Présentation du site de Cannella
- ✓ Questions/réponses sur le contenu du document d'objectifs et la méthode d'élaboration.

Etaient présents :

Sous Préfecture de Sartène

GAZIO Jean-Hervé Sous Préfet

Direction Régionale de l'Environnement (DIREN)

CIATTONI Jean-Pascal Adjoint au Directeur

GRZELEC Pierre Technicien forestier – chargé de mission Natura 2000

Mairie de Sari Solenzara

TOMA Jean Maire

LUCCHINI Emile Conseiller municipal

BOUTTEVILLE Colette Conseillère municipale

Chambre d'Agriculture de la Corse-du-Sud

CASANOVE Marie Rose

Conseil Général de la Corse-du-Sud

DIROSA Jean-Michel Directeur environnement

Office de l'Environnement de la Corse (OEC)

CASTELLI Marie Luce Département Ecosystèmes Terrestres

Direction Régionale des Affaires Maritimes (DRAM)

DIVERRES

Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de Corse-du-Sud (DDAF)

MARSOL Laurent Service Environnement - Forêt

Parc Naturel Régional de Corse

ARRIGHI François Chargé de mission

Représentant des socio-professionnels

SUZZARINI Laurent Gérant du Camping Snack-bar « Le Grand Bleu »

Cabinet d'études Max consultant

BOULMER Max Directeur – Opérateur du document d'objectifs

LORENZONI Corinne Directrice de l'Agence Rhône Méditerranée Corse

Monsieur le Sous Préfet remercie les membres du comité de pilotage de leur présence et rappelle l'objet de ce premier comité de pilotage Natura 2000 de la station d'*Anchusa crispera* de Cannella.

La DIREN présente Natura 2000 et les documents d'objectifs (DOCOB).

Elle énonce tout d'abord quelques chiffres :

- 1029 sites d'intérêt communautaire en France
- 57 en corse.

Puis explique que ces sites ne sont pas des espaces que l'on met sous cloche.

Elle rappelle que le but d'un DOCOB est :

- ✓ d'engager une concertation sur la méthode de gestion sur chacun des sites en cours de désignation par la Communauté Européenne.
- ✓ de concilier protection et activités humaines.

Monsieur le Sous Préfet insiste sur le fait qu'il ne faut pas craindre Natura 2000.

La DIREN indique que la 3^{ème} conférence Natura 2000 aura lieu le 14 décembre 2001 à Corte.

Monsieur le Maire de Sari Solenzara remercie à son tour les membres du comité.

Un diaporama est présenté par le cabinet **Max consultant**, opérateur du document d'objectifs. Ce dernier appelle les points suivants :

◆ **Présentation des membres du comité de pilotage**

La Direction Départementale de l'Équipement a été oubliée mais sera invitée au prochain comité.

(Une partie de la Zone Spéciale de Conservation se trouve sur le Domaine Public Maritime).

◆ **Présentation générale de Natura 2000**

◆ **Présentation du site de Cannella et de l'espèce prioritaire de la Directive « Habitats » : *Anchusa crispa*.**

◆ **Les menaces potentielles pour *Anchusa crispa***

Les facteurs naturels : recouvrements sableux, érosion marine, érosion lors des crues pour lesquels malheureusement nous ne pouvons rien.

Les facteurs humains :

- Surfréquentation
- Piétinement, arrachage
- Nettoyage mécanique de la plage
- Passages de véhicules
- Expansion des griffes de sorcière ?
- Sécheresse du substrat

M. le Maire précise que le nettoyage de la plage ne se fait qu'une fois par an et propose d'effectuer un nettoyage manuel s'il est financé dans le cadre du Natura 2000.

Max consultant explique que ce n'est pas un problème de périodicité mais de zonage du nettoyage.

Le cabinet Max consultant propose de donner d'ores et déjà quelques pistes de réflexions pour les objectifs de gestion.

◆ **Gestion existante à conforter**

- *Information et sensibilisation du public et des commerçants présents sur le site*

La DIREN pourrait financer directement la Commune pour la pose des panneaux et une convention de gestion doit être signée avec les propriétaires des deux établissements pour la diffusion des dépliants.

- *Demande d'Autorisation d'Occupation Temporaire du Domaine Public Maritime (AOT)*

Il faut voir avec la DDE si le Domaine Public Maritime a été délimité dans cette zone .

Le gérant du « Grand Bleu » précise qu'il a fait délimiter ses parcelles par un géomètre.

◆ **Autres propositions de gestion**

- *Suivi de la population d'*Anchusa crispa* et de son habitat*

La DIREN précise que le suivi d'*Anchusa crispa* est obligatoire dans le document d'objectifs.

- *Surveillance estivale du site*

Le gérant du « Grand Bleu » soulève le problème des feux (barbecue) en arrière de la plage.

La DDAF se propose d'intervenir si elle en est avertie.

- *Reconstitution d'habitats propices au développement d'*Anchusa crispa**

- *Renforcement de la population d'*Anchusa**

- *Blocage de l'accès à tous les véhicules*

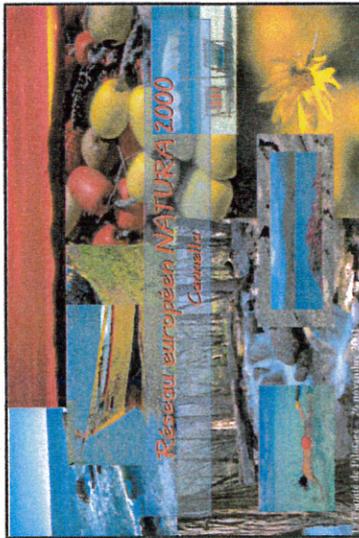
Sauf aux véhicules de secours.

- *Remplacement de la végétation plantée par des essences locales*

Pas d'opposition du socio-professionnel présent : M. Suzzarini concernant les propositions de gestion.

Max consultant propose un système d'identification de la zone à *Anchusa* par des ganivelles). Ces ganivelles empêcheraient le piétinement et favoriserait l'engraissement de la dune.

Monsieur le Sous Préfet clos la réunion et annonce le prochain comité de pilotage pour le 29 janvier 2002. L'ordre du jour sera la présentation du document d'objectifs et la validation des fiches actions par le comité.



Le Comité de Pilotage - 26 novembre 2001



Réseau européen NATUREA 2000

Comité de pilotage

Représentants des services de l'Etat

- M. le Sous Préfet
- M. le Directeur Régional de l'Environnement
- M. le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt
- M. le Délégué Régional au Tourisme
- M. le Directeur Régional des Affaires Maritimes

Le Comité de Pilotage - 26 novembre 2001

Réseau européen NATUREA 2000

Étus

- M. le Président du Conseil Général de la Corse-du-Sud
- M. le Maire de la Commune de Sari Solenzara

Syndicat mixte

- M. le Directeur du Parc Naturel Régional de Corse

Le Comité de Pilotage - 26 novembre 2001

Réseau européen NATUREA 2000

Collectivité Territoriale de Corse

- M. le Directeur de l'Office de l'Environnement de la Corse
- M. le Directeur de l'Office du Développement Agricole et Rural de la Corse
- M. le Directeur de l'Agence de Tourisme de la Corse

Le Comité de Pilotage - 26 novembre 2001

Réseau européen NATUREA 2000

Représentants des Usagers et Socio-professionnels

- M. le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Corse-du-Sud
- M. le Président de la Chambre d'Agriculture de Corse-du-Sud
- M. le gérant du Bar « La Dolce Vita »
- M. le gérant du Bar Pizzeria / Camping « Le Grand Bleu »

Le Comité de Pilotage - 26 novembre 2001

I. Présentation générale du Réseau européen NATURA 2000

Création, fonctionnement et perspectives

Réseau européen NATURA 2000

1. Naissance du Réseau européen NATURA 2000

EUROPE

- = Diversité d'habitats exceptionnellement (6 domaines biogéographiques)
- = Biodiversité encore riche mais fragile

Causes du déclin :

- Intensification rapide de nombreuses activités humaines
- Déprise agricole

1^{er} Comité de Pilotage - 25 novembre 2001

Les 6 grands domaines biogéographiques

ALPES
MÉTROPOLITAINE
MÉTROPOLITAINE
MÉTROPOLITAINE
MÉTROPOLITAINE
MÉTROPOLITAINE

1^{er} Comité de Pilotage - 25 novembre 2001

Réseau européen NATURA 2000

Directives européennes "Oiseaux" et "Habitats"

DIRECTIVE "OISEAUX" (1979)

- **But :** Protéger à long terme et gérer toutes les populations d'espèces d'oiseaux vivant à l'état sauvage sur le territoire communautaire ainsi que leurs habitats
- « Zones de Protection Spéciale » (ZPS)
- Plus de 1 600 ZPS sur plus de 100 000km²

1^{er} Comité de Pilotage - 26 novembre 2001

Réseau européen NATURA 2000

DIRECTIVE "HABITATS" (1992)

- **Objectif :** favoriser le maintien de la biodiversité en préservant les habitats et les espèces qualifiés d'intérêt communautaire, tout en tenant compte des spécificités et des exigences socio-économiques, culturelles et régionales
- « Zones Spéciales de Conservation » (ZSC)

1^{er} Comité de Pilotage - 26 novembre 2001

Réseau européen NATURA 2000

- Annexe I
- Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire
- Annexe II
- Espèces animales et végétales d'intérêt communautaire

	Europe	France	Corse
Habitats concernés (Annexe I)	205	140	~53
Nombre			
Espèces concernées (Annexe II)	632	152	42
Nombre			

1^{er} Comité de Pilotage - 26 novembre 2001

Réseau européen NATURA 2000

- Annexe III
 - Critères de sélection des sites susceptibles d'être d'intérêt communautaire.
- Annexe IV
 - Listes d'espèces nécessitant une protection stricte : Cert et Mouton en Corse
- Annexe V
 - Liste d'espèces pouvant faire l'objet de mesures de gestion
- Annexe VI
 - Dispositions sur les moyens de capture, mise à mort et transports interdits (Faune)

1^{er} Comité de Pilotage – 26 novembre 2001

Réseau européen NATURA 2000

Le Réseau NATURA 2000

Objectifs : Préserver la biodiversité européenne tout en intégrant les activités socio-économiques locales

→ concept de Développement durable

1^{er} Comité de Pilotage – 26 novembre 2001

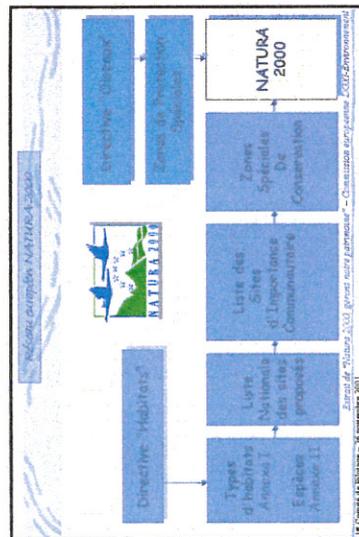
Réseau européen NATURA 2000

ELABORATION DU RESEAU "NATURA 2000"

3 Phases :

- Listes nationales (PSIC)
- Sites d'Intérêt Communautaire (SIC)
- Zones Spéciales de Conservation (+ Zones de Protection Spéciale) = Réseau NATURA 2000

1^{er} Comité de Pilotage – 26 novembre 2001



Réseau européen NATURA 2000

La Directive « Habitats » en Corse

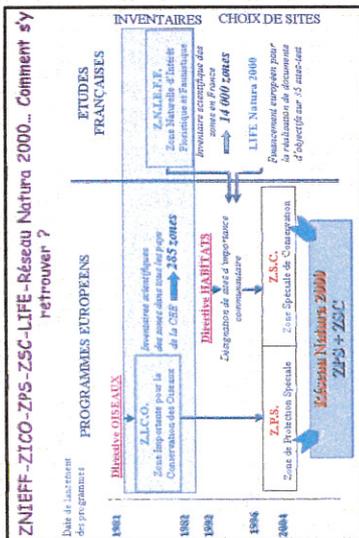
- 3 sites-pilotes :
 - « Iles Fincianhah – Nord Cap Corse »
 - « Vallée d'Asco »
 - « Bouches de Bonifacio »
- 25 Documents d'objectifs en cours
- 7 Documents d'objectifs réalisés

1^{er} Comité de Pilotage – 26 novembre 2001

Réseau européen NATURA 2000

Localisation des Zones Spéciales de Conservation en Corse

1^{er} Comité de Pilotage – 26 novembre 2001



En France...

- Environ 1029 sites d'importance communautaires identifiés
- Une partie seulement sera retenue par la CEE et transformées en Zones Spéciales de Conservation
- Sur ces 1029 sites, 35 ont été des sites-tests avec un financement européen LIFE

1^{er} Comité de Pilotage - 26 novembre 2001

2. Le Document d'objectifs :

véritable document de référence pour la préservation de chaque site

- élaboré sous l'égide de Monsieur le Préfet par un opérateur
- en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux, représentés par le **Comité de Pilotage**

1^{er} Comité de Pilotage - 26 novembre 2001

Document d'objectifs :

- Description de l'existant
- Propositions quant aux moyens à utiliser pour le maintien ou le rétablissement des habitats et espèces dans un état de conservation favorable
- Outil d'aide à la décision pour les acteurs concernés par le site

1^{er} Comité de Pilotage - 26 novembre 2001

3. Perspectives du réseau

Défi lancé par le réseau NATURA 2000 :

- Sauvegarde des ressources naturelles
- Compatibilité avec de nombreuses activités économiques...
- ... voire une stimulation de la création d'emplois

1^{er} Comité de Pilotage - 26 novembre 2001

II. Projet de réseau européen NATURA 2000

« Station d'Anchusa crispa de Cannella »

Site FR 9100604 - DREN n°604

Spécificités du site, développement durable, perspectives à court et long terme

1^{er} Comité de Pilotage - 26 novembre 2001

réseau européen NATURA 2000

Projet de réseau européen NATURA 2000 : Station d'*Anchusa crispa* de Camella

Site FR 9400604 - BIREN n°604

- **DIREN Corse**
19, Cours Napoléon
20 180 Ajaccio
Tel : 04.95.51.79.83
- **Cabinet Max Consultant**
Résidence U Stagnu - n°29b
20 290 Borgo
Tel : 04.95.33.67.78
Fax : 04.95.33.32.20





Le Comité de Pilotage - 26 novembre 2001

réseau européen NATURA 2000

Références des interlocuteurs

DIREN Corse :

- **M. Pierre GRZELEFC**
19, Cours Napoléon - 20 180 Ajaccio
Tél : 04.95.51.79.83 / Fax : 04.95.51.79.89
e-mail : digne@corse-environnement.gouv.fr

OPERATEUR :

- **M. Max BOULMER**
Max Consultant - n°29b
Résidence U Stagnu - 20 290 Borgo
Tél : 04.95.33.67.78 / Fax : 04.95.33.32.20
e-mail : contact@max-consultant.com

Le Comité de Pilotage - 26 novembre 2001

réseau européen NATURA 2000

1. Présentation du site d'étude

Localisation




Le Comité de Pilotage - 26 novembre 2001

réseau européen NATURA 2000

Présentation du site

- **Protection :**
 - Zone Spéciale de Conservation (ZSC) proposée
- **Valeur patrimoniale :**
 - Habitat de *Anchusa crispa*
 - Autres espèces protégées ou rares :

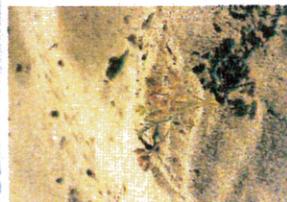
Le Comité de Pilotage - 26 novembre 2001

réseau européen NATURA 2000

Présentation du site

- **Valeur patrimoniale :**
 - **Protection nationale**

Pseudotsaya pumila



Le Comité de Pilotage - 26 novembre 2001

réseau européen NATURA 2000

Présentation du site

- **Valeur patrimoniale :**
 - **Protection nationale**

Euphorbia papilis



Le Comité de Pilotage - 26 novembre 2001

Néoule, commune NATURA 2000

Richesse naturelle et patrimoniale du site

Site d'intérêt communautaire

- 2 habitats d'intérêt communautaire :
 - Dunes avec pelouses du *Malcolmietalia*
 - Dunes fixes du littoral du *Crucianallion maritima*
- 1 espèce d'intérêt communautaire :
 - Végétale : *Arctostaphylos uva-ursi* espèce prioritaire

1^{er} Comité de Pilotage – 26 novembre 2001

Néoule, commune NATURA 2000

Carte des habitats de Natura 2000

1^{er} Comité de Pilotage – 26 novembre 2001

Néoule, commune NATURA 2000

ESPECES VEGETALES D'INTERET COMMUNAUTAIRE :

- *Arctostaphylos uva-ursi* (L.) Buglosse crepu

2^{ème} FALCOURTIER 1994

1^{er} Comité de Pilotage – 26 novembre 2001

Néoule, commune NATURA 2000

1^{er} Comité de Pilotage – 26 novembre 2001

Néoule, commune NATURA 2000

Année	Plants	Fleurs	Total
1989	200	100	300
1996	400	200	600
2000	500	300	800
2001	600	400	1000

1^{er} Comité de Pilotage – 26 novembre 2001

Néoule, commune NATURA 2000

Principales activités économiques du site

TOURISME

- Bar « La Dolce Vita »
- Snack-bar « Le Grand Bleu »
- Camping

1^{er} Comité de Pilotage – 26 novembre 2001

Natura 2000 NATURA 2000

Menaces potentielles

- ✓ Toute modification pouvant porter atteinte à son habitat
 - Facteurs naturels
 - Recouvrement sableux (tempêtes)
 - Erosion marine
 - Erosion lors des crues

1^{er} Comité de Pilotage - 26 novembre 2001

Natura 2000 NATURA 2000

Menaces potentielles

- Facteurs humains
 - Surfrequentation
 - Piedement, arrachage
 - Nettoyage mécanique de la plage
 - Passage de véhicules
 - Expansion des griffes de sorcières ?
 - Sécheresse du substrat

1^{er} Comité de Pilotage - 26 novembre 2001

Natura 2000 NATURA 2000

3. Mission : Elaborer un Document d'objectifs NATURA 2000

Caractérisation et cartographie des habitats naturels, et l'épave de l'écologie et de flore

Milieu naturel, historique du site, activités humaines...

Exigences des habitats et des espèces, indicateurs, protocoles de suivi, perturbation affectant les espèces...

Confrontation des données écologiques avec les activités socio-économiques pour une hiérarchisation des enjeux.

Stratégies, propositions d'actions, coût et financement des actions

Mesures contractuelles, administratives ou réglementaires

Etudes préparatoires
Inventaires complémentaires
Analyses écologiques
Enjeux
Analyse et définition des objectifs
Document final : Mesures de gestion

1^{er} Comité de Pilotage - 26 novembre 2001

Natura 2000 NATURA 2000

Elaboration du Document d'objectifs

✓ Calendrier

1^{er} Comité de Pilotage - 26 novembre 2001

	M	J	F	M	A	M	J	J	S	O	N	D
Études préparatoires												
Inventaires complémentaires												
Analyses écologiques												
Enjeux												
Analyse et définition des objectifs												
Document final : Mesures de gestion												

Natura 2000 NATURA 2000

Objectifs de gestion

- ✓ Conserver la population d'*Anchusa crispera* de Cannella (et même d'en augmenter l'effectif) tout en maintenant dans leur état naturel l'ensemble de ses habitats
- ✓ Restaurer les secteurs dégradés

1^{er} Comité de Pilotage - 26 novembre 2001

Nécessaire d'arrêter NATRECS 2000

Propositions de gestion

Gestion existante à conforter

- Information et sensibilisation du public et des commerçants présents sur le site
- Demande d'AOT

1^{er} Comité de Pilotage - 6 novembre 2001

Nécessaire d'arrêter NATRECS 2000

Propositions de gestion

Autres propositions de gestion

- Suivi de la population d'*Arctostaphylos uva-ursi* et de son habitat
- Surveillance estivale du site
- Reconstitution d'habitats propices au développement d'*Arctostaphylos*
- Renforcement de la population d'*Arctostaphylos*
- Blocage de l'accès à la plage à tous les véhicules
- Remplacement de la végétation plantée par des essences locales

1^{er} Comité de Pilotage - 26 novembre 2001

Nécessaire d'arrêter NATRECS 2000

Propositions de gestion



1^{er} Comité de Pilotage - 26 novembre 2001